

# PROCOLE SANITAIRE DE REPRISE DES RÉPÉTITIONS À DES LENDEMAINS QUI CHANTENT – LE LABO

Version du 19 mai 2020

## 1 – Rappel des mesures barrières générales

### Affichage obligatoire dans chaque studio et dans le hall

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique.
- Le séchage des mains doit se faire avec un papier/tissu à usage unique.
- Éviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche.
- Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt.
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable.
- Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :
  - Ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade.
  - Distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4m<sup>2</sup> sans contact autour de chaque personne).
- Aérer régulièrement (toutes les 3 heures) les pièces fermées, pendant quinze minutes.
- Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires.
- Éviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur.
- Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.) et contacter son médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15)
- Un contrôle systématique de température à l'entrée de l'établissement est exclu mais toute personne est invitée à mesurer elle-même sa température en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'auto-surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de COVID-19.

## 2 – Jauge des espaces de travail

- Petit studio (20 m<sup>2</sup>) : 3 personnes maximum
- Grand studio (29 m<sup>2</sup>) : 4 personnes maximum
- Les usager.ère.s s'engagent contre décharge à respecter les mesures barrières et les espacements préconisés.
- Circulation : pas de croisement de personne dans les couloirs, l'entrée et dans les sanitaires

## 3 – Consignes de nettoyage

- Nettoyage classique quotidien obligatoire
- Désinfection entre chaque séance de toutes les poignées de portes, des robinets (dont bouton poussoir des toilettes), des interrupteurs, des boutons de réglage du matériel et des sièges batterie.
- L'association mettra à disposition à l'entrée, dans les toilettes et dans chaque studio, des flacons de gel hydro-alcoolique.
- Aération obligatoire de 30 minutes entre chaque séance.
- Consignes spécifiques sur les micros des chanteurs et chanteuses :
  - mise en œuvre d'un cycle de rotation des micros utilisés
  - désinfection des parties extérieures après chaque séance
  - changement de la boule et de la bonnette après chaque séance
  - remise du micro dans le cycle de rotation du jeu de micros en fin de queue
- Nettoyage des boules (brosse à dent + eau savonneuse) et trempage des bonnettes (eau savonneuse) et séchage à l'air libre dans la cuisine. Manipulation au sortir du séchage, précédée à chaque fois d'un lavage de main au gel hydro-alcoolique.

## 4 – Matériel utilisé

- Les consoles de mixage sont manipulées uniquement par le régisseur des studios puis cellophanée. Le film est changé à chaque séance.
- Les instruments à vent sont interdits.
- Les chanteurs et chanteuses sont invitées à apporter leur propre micro et pied de micro.

## 5 – Accueil

- Les usager.ère.s s'engagent à respecter scrupuleusement les horaires d'arrivée et de départ pour le séance.
- Les différents membres d'un groupe doivent arriver et partir ensemble du local et ne sont pas autorisés à stationner dans les circulations et dans le hall.
- Le paiement de la séance doit s'effectuer avant le début de celle-ci et uniquement par carte bleue avec paiement sans contact.